



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Myélome multiple - traitements

Question écrite n° 1041

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le myélome multiple, cancer de la moelle osseuse affectant 30 000 personnes en France. En 2015, l'agence européenne des médicaments a délivré des autorisations de mise sur le marché en Europe pour cinq nouveaux traitements médicamenteux que sont le panobinostat, l'ixazomib, le carfilzomib, le daratumumab et l'elotuzumab, mais ces médicaments innovants ne sont toujours pas disponibles sur le marché français, privant ainsi de soins suffisants des patients atteints de cette pathologie rare. Aussi, il lui demande quand ces traitements seront disponibles en France et de bien vouloir veiller à leur prompte mise sur le marché national.

Texte de la réponse

Le myélome multiple est une hémopathie maligne d'évolution progressive alternant rémissions et rechutes. Malgré les progrès dans la prise en charge des patients souffrant de myélome multiple, cette hémopathie maligne reste à ce jour incurable avec une médiane de survie de 5 à 7 ans. La stratégie thérapeutique alterne différentes thérapies pour repousser la rechute, sans qu'il existe de traitement standard. Les traitements reposent sur des associations entre les différents médicaments disponibles à une corticothérapie voire une chimiothérapie. Ces traitements sont généralement poursuivis jusqu'à progression de la maladie ou toxicité. La possibilité de traiter le patient par une nouvelle alternative thérapeutique est alors évaluée. Quatre nouveaux produits ont demandé leur remboursement en France (panobinostat, ixazomib, carfilzomib, daratumumab), d'autres produits plus anciens ont demandé leur remboursement dans de nouvelles indications relatives au myélome. Leurs prix sont actuellement en cours de négociations entre le comité des produits de santé (CEPS) et les différents laboratoires. Elles sont plus ou moins avancées selon les produits. Tous ces dossiers sont suivis de façon très attentive par les services du ministère chargé de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1041

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2017](#), page 4347

Réponse publiée au JO le : [24 octobre 2017](#), page 5170